

Délibération n°2021-62

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 24 juin 2021, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Tarifs du Service Commun de la Documentation (SCD) pour l'année 2021-2022

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de se procéder au vote.

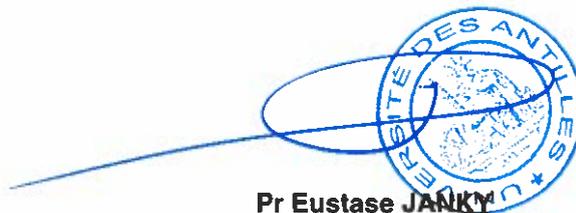
Résultat du vote :

Membres en exercice : 29	Pour : 20
Membres présents et représentés : 20	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Les tarifs du Service Commun de la Documentation pour l'année 2021-2022 (voir annexe) sont approuvés à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 25 juin 2021

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY

TARIFS



Service commun de la documentation
Validés par le Conseil documentaire du 12 Mai 2021

COPIES ET IMPRESSIONS

		Recto simple	Recto-verso
A4	Noir et blanc	0,10 €	0,15 €
	Couleur	0,25 €	0,50 €
A3	Noir et blanc	0,20 €	0,40 €
	Couleur	1 €	2 €

PRET ENTRE BIBLIOTHEQUE (PEB)

PEB INTRA	Gratuit			
PEB INTER	FRANCE		Tarifs appliqués aux usagers UA	Tarifs appliqués aux bibliothèques
		Faire venir un document *	7 euros	Gratuité pour les bibliothèques pratiquant la réciprocité-gratuité sinon 7 euros
		Obtenir des copies **	Gratuité si aucun frais n'est facturé par la bibliothèque qui fournit le document sinon <ul style="list-style-type: none"> • 10 euros (document fourni par l'INIST) • 7 euros (document fourni par un établissement ne pratiquant pas la gratuité) 	Gratuité
	INTERNATIONAL	Faire venir un document *	32 euros	4 bons IFLA ou à défaut 32 euros
		Obtenir des copies **	Gratuité si aucun frais n'est facturé par la bibliothèque qui fournit le document sinon 16 euros	2 bons IFLA ou à défaut 16 euros

* tarif applicable pour 2 volumes maximum pour un même titre

** tarif applicable par tranche de 50 pages

LECTEURS EXTERIEURS

Tarif d'inscription annuelle (de date à date) des lecteurs extérieurs	44 €
Convention avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour inscription groupée de lecteurs (année universitaire)	34 €